

IS
IS
IS
t-
J-
la
IS
r-
rt
T-
Y.

Les Côtes-d'Armor en bref

Halte aux marées vertes dénonce le leurre des primes



Un ramassage d'algues vertes sur une plage à Hillion, en baie de Saint-Brieuc, le 1^{er} décembre 2020.

PHOTO : OUEST-FRANCE

IX
e
IS
it
u
ar
e
a
S

Fin mai, l'État et l'Agence de l'eau annonçaient le versement d'une prime pour les agriculteurs des Côtes-d'Armor, afin de les inciter à réduire les quantités de nitrates et, donc, la prolifération des algues vertes. L'association Halte aux marées vertes, basée à Hillion, déplore dans un communiqué que « cette prime de 1 000 € par mois pendant cinq ans aux plus gros pollueurs ne soit qu'un leurre de plus dans la lutte contre les algues vertes ».

Ce système des « paiements pour services environnementaux » (PSE) doit être déployé dans huit baies bretonnes. « Le bassin-versant de la baie de Saint-Brieuc compte près de 1 400 exploitations. Le dispositif

des PSE cible 70 d'entre eux, les plus gros pollueurs, rappelle Halte aux marées vertes, qui regrette l'absence de sanctions. Si les modifications de pratiques ne sont pas au rendez-vous, la prime est simplement revue à la baisse. »

« La Bretagne est structurellement excédentaire en azote et ce ne sont pas quelques dizaines d'exploitations sur 26 300 en Bretagne dont il faut réorienter les pratiques, mais toute l'agriculture bretonne, pointe l'association. Que faut-il en déduire ? Que les pouvoirs publics n'ont pas l'ambition de traiter la maladie mais tentent seulement d'atténuer le symptôme le plus visible : les marées vertes. »



L'a
sur
d'É
Pér

Ent
Na
des
ma
des

C
On
len
les
diq
nai
Ce
me
cor
cor
diq
sex

C
c
On
de
rec
cor
per
tra

U
—
Poi
anr
nio
ren
Fra